



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Jeudi, 27 mars 2025, à 19 h

Lieu : Centre de loisirs Saint-Sacrement, 1360 boul. De l'Entente, Québec

### PROCÈS-VERBAL PRÉLIMINAIRE

#### 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Accueil et ouverture de l'Assemblée générale par Louis Bélanger, président d'Espace communautaire Saint-Sacrement (ECSS).

Le quorum est atteint. 31 membres participent à l'Assemblée générale.

Il s'agit de la première Assemblée générale tenue par ECSS depuis sa création.

#### 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Marc Roland, appuyé par Annie Métivier-Hudon, de nommer Laurent Dumais président d'assemblée. Approuvé.

Il est proposé par Pierre Desrochers, appuyé par Jacinthe Goulet, de nommer Carole Jutras secrétaire d'assemblée. Approuvé.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Santerre, appuyée par Marc Roland, d'adopter l'ordre du jour proposé. Approuvé.

#### 4. Rapport d'activités 2024 et orientations 2025

Louis Bélanger présente les grandes lignes du Rapport d'activités d'ECSS pour l'année terminée le 31 décembre 2024, ainsi que les orientations pour 2025. Mentionnons entre autres :

- L'obtention d'une aide financière de 78 000 \$ du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), complétée par une aide financière de 13 000 \$ de la Ville de Québec, de 6 125 \$ de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm, de 5 000 \$ de la Fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard (SPJE), et de quelques dons de particuliers, afin qu'ECSS puisse bénéficier d'un soutien professionnel pour développer un ou des projets de requalification de l'église du Très-Saint-Sacrement.

- Grâce à cette aide financière, ECSS a pu requérir, en début d'année 2025, les services de la firme Entremise, spécialisée dans la requalification de bâtiments vacants et d'espaces sous-utilisés. La réalisation de cette étude devrait permettre de franchir plusieurs étapes cruciales menant à une requalification réussie de ce bâtiment patrimonial et de son site au bénéfice de la communauté.
- ECSS a procédé à la modification de ses lettres patentes dans le but de préciser sa mission et ses objectifs et d'élargir la composition de son Conseil d'administration à 7 membres.
- ECSS s'est doté de trois comités, soit : le Comité Architecture et Urbanisme, le Comité Financement et Partenariats, et le Comité Communications.
- Une Table de concertation a également été constituée avec la Fabrique SPJE pour assurer le suivi des travaux reliés à la requalification de l'église et de son site.
- Ces accomplissements n'auraient pu être réalisés sans l'implication et les contributions de toutes sortes apportées par nos bénévoles et sans l'appui de nos partenaires. UN GRAND MERCI !

Sa présentation est complétée par celle de chacun des responsables des divers comités.

#### Comité Architecture et Urbanisme ; présentation par Maxime Turgeon

- Ce comité est chargé de suivre et guider les travaux effectués par la firme Entremise.
- Les travaux sont démarrés ; on part d'où on était rendu, c'est-à-dire en tenant compte des études et consultations déjà réalisés, en visant à aller plus loin, c'est-à-dire à dégager un projet de requalification porteur et à élaborer un plan d'affaires.
- Un premier atelier de travail sera tenu le 2 avril, réunissant les principaux acteurs d'ECSS, de la Fabrique SPJE et de la Ville de Québec, afin de clarifier la mission, la vision et les objectifs du projet, ainsi que la gouvernance. Un deuxième atelier sera tenu par la suite pour rencontrer les organismes intéressés à occuper le sous-sol à court et moyen termes et pour déterminer les critères d'une occupation transitoire.
- Un premier livrable, définissant le projet envisagé, est attendu vers la fin de l'été. Suivra une deuxième phase de travaux qui visera à établir un plan d'affaires. Ce livrable est attendu pour le début de l'année 2026.
- Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ECSS verra à tenir la population et les intervenants du milieu informés de l'évolution du dossier.

## Comité Financement et Partenariats ; présentation par Louise Vallières

- Ce comité a travaillé à compléter le financement requis pour mener l'étude entreprise avec la firme Entreprise. Cet objectif a pu être atteint grâce à l'aide financière et la collaboration obtenues de partenaires précieux : le CPRQ, la Ville de Québec, la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et la Fabrique (SPJE).
- Une campagne de sociofinancement a également été lancée via la plateforme ZEFFY dans le but d'arriver à permettre à ECSS de financer ses projets et de couvrir ses frais de fonctionnement.
- Il y a nécessité de diversifier les sources de revenus d'ECSS et d'accroître le nombre de ses partenaires, pour être capable de poursuivre sa mission. Cela représente un défi. C'est ce qui guidera les travaux du comité au cours de la prochaine année.

## Comité Communications ; présentation par Annie Métivier-Hudon

- Ce comité a apporté son soutien au comité de financement pour la rédaction des demandes de financement et la mise en place de la campagne de sociofinancement.
- Il a mis à jour le site [Web](#) et la page [Facebook](#) d'ECSS et a organisé la présence médiatique notamment lors de la signature du contrat avec la [firme Entremise](#).
- Il a procédé à un envoi massif auprès des gens qui avaient signé la pétition pour la sauvegarde de l'église afin de les informer des nouveaux développements et les inviter à devenir membre d'ECSS. Il s'est assuré d'en informer plus largement la population par le biais de la publication d'un article de Simon Bélanger dans [MonMontcalm](#).
- Au cours de la prochaine année, le comité trouvera le moyen de vous tenir informés.

Ces rapports sont bien reçus.

Quelques questions sont formulées par l'auditoire. Voici un aperçu des réponses fournies :

- Présentement, l'église ne peut être ouverte au public. La Fabrique SPJE prévoit publier un appel d'offres prochainement dans le but de sécuriser les clochers, ce qui permettra d'occuper le rez-de-chaussée une fois ces travaux réalisés. Cependant le sous-sol pourrait être utilisé plus rapidement moyennant quelques correctifs à apporter.
- Le sommaire des études et consultations déjà réalisées, notamment le rapport d'Éco bâtiment, sont disponibles sur le site Web de la Ville de Québec.
- C'est la Fabrique SPJE qui demeure propriétaire de l'Église du Très-Saint-Sacrement et de son site pour l'instant. Il s'agit donc d'un acteur de premier plan dans le processus décisionnel relié à l'occupation et aux travaux de requalification de ce lieu.

- Au moment de la tenue de l'Assemblée générale, la campagne de recrutement avait permis l'adhésion de quelque 130 membres et la campagne de sociofinancement avait permis de recueillir environ 1 500 \$.
- Par ailleurs, André Potvin, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, informe l'auditoire que les étudiants.es de la maîtrise professionnelle en architecture réalisent présentement un atelier pratique dans le cadre duquel ils.elles doivent concevoir des projets de requalification du site et de l'église du Très-Saint-Sacrement. Au début mai, il sera possible de prendre connaissance de l'effervescence des projets formulés et des représentations graphiques et des maquettes réalisées.

## **5. Lecture et adoption des Règlements généraux**

Les participants.es ayant confirmé leur présence à l'Assemblée générale ont reçu copie des Règlements généraux avant la tenue de celle-ci.

Laurent Dumais, vice-président d'ECSS, en présente les éléments les plus importants, en soulignant qu'ils reprennent pour l'essentiel les dispositions qu'on retrouve dans les règlements généraux de bon nombre d'OSBL, dont ceux du Centre des loisirs Saint-Sacrement. Le Conseil d'administration d'ECSS en recommande l'adoption.

Quelques suggestions de modification sont formulées. Celles-ci ne sont pas de nature à empêcher l'adoption des règlements généraux tel qu'ils sont actuellement formulés. Elles seront étudiées par le Conseil d'administration qui verra s'il y a lieu de recommander l'apport de modification lors de la prochaine Assemblée générale.

En conséquence, Il est proposé par Louise Vallières, appuyé par Jean-Yves Duclos, de procéder à l'adoption des dits règlements généraux. Approuvé.

## **6. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024**

Présentation par Louis Bélanger, président et trésorier par intérim d'ECSS.

Il y a eu peu de transactions en 2024. ECSS a enregistré des revenus totalisant 1906 \$ et des dépenses totalisant 589 \$. Son avoir net en caisse était de 3465\$ au 31 décembre 2024.

Il est proposé par Pierre Desrochers, appuyé par Jean-Yves Chouinard, d'adopter l'état des revenus et dépenses 2024 joint en annexe. Approuvé.

## **7. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2025**

Présentation par Louis Bélanger, président et trésorier par intérim d'ECSS

Compte tenu du financement reçu et des dépenses encourues en raison des travaux en cours avec la firme Entremise, le budget d'ECSS pour l'année 2025 devrait totaliser au minimum quelque 110000 \$.

## **8. Nomination d'un auditeur comptable**

Le Conseil d'administration recommande de nommer la firme FBL comme auditeur comptable. Compte tenu des obligations auxquelles est tenue ECSS, le mandat de vérification se limitera à une mission de compilation.

Il est proposé par André Potvin, appuyé par Marc Roland, d'approuver la nomination de la firme FBL comme auditeur comptable pour l'exercice 2025. Approuvé.

## **9. Élection des membres du Conseil d'administration**

Il est proposé par Louise Vallières, appuyée par Jacinthe Goulet, de nommer Pierre Blais président d'élection. Approuvé.

Sept (7) postes sont à pourvoir compte tenu des modifications apportées aux lettres patentes et des règlements généraux qui viennent d'être entérinés. Les 4 membres actuels du Conseil d'administration (CA) souhaitent poursuivre leur mandat. Cela nécessite que chacun d'eux soit réélu lors de la présente assemblée. Par ailleurs, deux autres personnes formulent leur intérêt à devenir membre du CA, soit Samuel Samson et David Racine.

Il est proposé par Laurent Dumais, appuyé par Jean-Yves Chouinard, de renouveler le mandat de Louis Bélanger comme membre du CA.

Il est proposé par Maxime Turgeon, appuyé par Marc Roland, de renouveler le mandat de Laurent Dumais comme membre du CA.

Il est proposé par André Potvin, appuyé par David Racine, de renouveler le mandat d'Annie Métivier-Hudon comme membre du CA.

Il est proposé par Louise Vallières, appuyée par Pierre Desrochers, de renouveler le mandat de Carole Jutras comme membre du CA.

Il est proposé par Laurent Dumais, appuyé par Line Lacasse, de nommer Samuel Samson membre du CA.

Il est proposé par Annie Métivier-Hudon, appuyé par Louis Bélanger, de nommer David Racine membre du CA.

Ces six nominations sont approuvées. Un poste demeure à combler.

## **10. Divers**

Il est suggéré de tenir une assemblée des membres en cours d'année pour les informer du projet de requalification envisagé et obtenir leurs réactions.

Il est aussi suggéré de faire appel au Fonds du Grand mouvement de Desjardins comme source de financement pour les travaux de requalification.

Finalement, les membres intéressés à s'impliquer sur les divers comités mis en place par ECSS ou à venir en aide et à venir en aide pour la réalisation de divers projets ponctuels sont invités à communiquer avec l'un de ses représentants ou par la boîte courriel info@espacesaintsacrement.ca

## **11. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Maxime Turgeon, appuyé par Pierre Blais, de procéder à la levée de l'assemblée. Approuvée

Heure : 20 h 30

Rédigé par : Carole Jutras, secrétaire  
Espace communautaire Saint-Sacrement